RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DES BOUCHES-DU-RHONE

EXTRAIT DES REGISTRES DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL DU GROUPE DES 11° ET 12° ARRONDISSEMENTS

- Séance du 26 JUIN 2024 -

Présidence de Monsieur Sylvain SOUVESTRE, Maire d'Arrondissements.

L'assemblée formée, Monsieur le Maire a ouvert la séance à laquelle ont été présents 21 membres.

24/030/AGE

DIRECTION GENERALE ADJOINTE VILLE DE DEMAIN - Attribution de subventions de fonctionnement et d'investissement aux associations œuvrant pour la transformation urbaine, l'amélioration du cadre de vie, la transition écologique et le développement économique et social

24-41232-DGAVD

Notre Conseil d'Arrondissements doit se prononcer sur le rapport suivant :

La Direction générale adjointe Ville de Demain a pour mission de concrétiser les politiques publiques de la Ville de Marseille en matière :

- de transformation urbaine, favorisant l'équité territoriale pour une ville plus harmonieuse,
- de logement, pour garantir un toit à toutes les Marseillaises et à tous les Marseillais,
- de cadre de vie, pour une ville agréable, confortable, apaisée, conviviale,
- de transition écologique, pour préserver l'environnement et la biodiversité dans une ville sobre et économe,
- de développement économique, de tourisme, d'emploi, d'enseignement supérieur et de recherche, pour une ville durable, responsable et solidaire,
- de création et de valorisation des équipements, dans une démarche de gestion vertueuse et citoyenne

Elle intervient par ailleurs en soutien au monde associatif œuvrant dans le champ de ces politiques publiques, par le versement de diverses subventions.

Ainsi, en 2024 de nombreuses associations ont sollicité une aide de la Ville de Marseille pour réaliser différents projets. Les dossiers présentés par ces associations ont été instruits en tenant compte, d'une part, de leur situation financière et, d'autre part, des caractéristiques des projets pouvant justifier une subvention de la Ville de Marseille.

Au titre de la politique publique de développement économique, de tourisme, d'emploi, d'enseignement supérieur et de recherche, pour une ville durable, responsable et solidaire, la Direction Economie Tourisme Emploi Commerce Enseignement Supérieur propose l'attribution d'un montant total de subventions de fonctionnement de 770 989 Euros (sept cent soixante dix mille neuf cent quatre-vingt neuf Euros) au bénéfice de 59 structures (associations, organismes publics...), telles que déclinées dans le tableau ci-dessous.

Au titre de la politique publique de transition écologique, pour préserver l'environnement et la biodiversité dans une ville sobre et économe, la Direction de la transition écologique et des environnements de vie propose l'attribution d'un montant total de subventions de de fonctionnement de 933 148 Euros (neuf cent trente trois mille cent quarante-huit Euros) au bénéfice de 39 associations, telles que déclinées dans le tableau ci-dessous.

Au titre de la politique publique de transformation urbaine, favorisant l'équité territoriale pour une ville plus harmonieuse, la Mission Rénovation Urbaine et Quartiers Prioritaires propose l'attribution d'un montant total de subventions de fonctionnement de 190 500 Euros (cent quatre vingt dix mille cinq cents Euros) au bénéfice des associations et d'un montant total de subventions d'investissement de 305 057 Euros (trois cent cinq mille cinquante sept Euros) au bénéfice de 19 structures, telles que déclinées dans le tableau ci-dessous.

Ces subventions sont attribuées de façon conditionnelle sous réserve de vérification des pièces administratives, financières, comptables et fiscales demandées par les directions.

Sont annexés à ce rapport, les conventions et avenants des associations subventionnées.

Telles sont les raisons qui nous incitent à proposer au Conseil d'Arrondissements de prendre la délibération ci-après :

LE CONSEIL DES 11EME ET 12EME ARRONDISSEMENTS VU LE CODE GENERAL DES COLLECTIVITES TERRITORIALES OUÏ LE RAPPORT CI-DESSUS

DELIBERE

ARTICLE 1

Est approuvée la seconde répartition de crédits de l'année 2024 à hauteur de 1 894 637 Euros (un million huit cent quatre-vingt quatorze six cent trente sept Euros) dont 95 000 Euros (quatre vingt quinze mille Euros) pour l'attribution de subventions de fonctionnement aux associations de notre secteur suivantes :

Transition écologique							
	Ligne Subvention de fonctionnement : nature 65748.1, fonction 70, service 01323						
Tiers	Association	Adresse	Aven ant	Dossier n°	Montant en Euros	Objet de la demande	
174955	Heko Farm	603 rue Saint Pierre 13012 Marseille		1724	20 000	Renouvellement de l'action « Le Talus : dynamiques environnementales	
	Lieux publics centre national de création des arts de la rue			3007	10 000	Protection de l'environnement et sensibilisation à la préservation de la biodiversité	
	Grain de la Vallée	13011		2462	22 500	Fonctionnement écologique de la vallée de l'Huveaune	
	Heko Farm	13012		1725	12 000	Dynamiques Agriculture Urbaine & Alimentation Durable	
	Zéro Waste Marseille	13012		2067	10 000	Fonctionnement	
Total					74 500		

Ligne Subvention de fonctionnement : nature 65748.1, fonction 70, service 04504						
	Jardinot PACA	99 rue des anémones 13012	00000960	4 000	Une année dans votre jardin	
	Jardinot PACA	99 rue des anémones 13012	00000959	4 000	Une année au jardin	
		8 000				

Transformation urbaine						
Ligne Subvention de fonctionnement : nature 65748.2, fonction 428, service 01112						
28859	AGIR ENSEMBLE POUR LE LOGEMENT EN HUVEAUNE	Agir Ensemble Pour Le Logement En Huve 115 Rue De La Granière 13011 Marseille	12028	2 000	Point écoute logement p.e.l.	
186981	AMICALE DES LOCATAIRES DES NÉRÉIDES	Présidente Madame Lemousi Françoise 115 Rue De La Granière 13011 Marseille	12503	2 500	Famille quartier	
8263	ASSOCIATION DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS AIR BEL	36 Bis Rue De La Pinède 13011 Marseille	12018	3 000	Vie locale 2024	
11591	ASSOCIATION DES ÉQUIPEMENTS COLLECTIFS LES ESCOURTINES	Aec Les Escourtines 15 Traverse De La Solitude 13011	12002	3 000	Lnitiatives solidaires	
183467	IL FAIT BON VIVRE DANS MA CITE	59 Rue De La Traverse 13011 Marseille	12035	2 000	Participation Des Habitants À La Concertation Du Npnru d'air Bel	
Total						

Le présent projet de délibération mis aux voix a été adopté à l'unanimité Abstention Groupe Retrouvons Marseille

Il est donc converti en délibération du Conseil des 11ème et 12ème

Vu et présenté pour son enrôlement à une séance du Conseil d'Arrondissements

LE MAIRE des 11^{ème} - 12^{ème} Arrondts Sylvain SOUVESTRE